

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ, par le soussigné, Christian Riopel, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité régionale de comté de La Vallée de l'Or :

- **QUE** lors de sa séance ordinaire tenue le 20 août 2025, le conseil de la municipalité régionale de comté (MRC) de La Vallée-de-l'Or a procédé à l'adoption du projet de règlement # 378-06-25 visant à modifier le schéma d'aménagement et de développement (schéma) adopté par le règlement # 213-02-05;
- **QUE** le projet de règlement apporte des modifications au schéma afin d'effectuer les changements suivants aux affectations du territoire :
 - Retrait d'un secteur du périmètre urbain à l'entrée Est de la ville de Val-d'Or afin de tenir compte de la présence du parc à résidus minier de la mine Lamaque;
 - Modification aux limites de l'affectation industrielle dans le secteur de l'aéroport de Val-d'Or afin d'y effectuer l'ajout des installations permanentes de la forêt récréative, de certains lots commerciaux et d'une future installation de traitement des eaux usées. Aussi, effectuer le retrait d'un secteur en milieux humide;
 - Agrandissement de l'affectation urbaine de la ville de Val-d'Or à même l'affectation industrielle le long du boulevard Jean-Jacques Cossette;
 - Ajustement aux nouvelles limites de la communauté Anishnabe de Lac-Simon afin de se conformer au décret # 2016-0379 du bureau privé du gouvernement du Canada;
 - Agrandissement de l'affectation rurale dans la partie est de la ville de Malartic;
 - Modification de la figure 4.5 afin de tenir compte des changements apportés aux limites du périmètre urbain de la ville de Val-d'Or.
- **QUE** conformément à l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la MRC de La Vallée-de-l'Or tiendra une assemblée publique le 17 septembre 2025 à 11 h, au siège social de la MRC, situé au 42, place Hammond, Val-d'Or, afin d'expliquer le contenu du projet de règlement et ses principaux effets sur le territoire de chaque municipalité;
- **QUE** le projet de règlement peut être consulté au bureau la MRC de La Vallée-de-l'Or.

EN FOI DE QUOI, J'AI SIGNÉ à VAL-D'OR, ce 27^e jour du mois d'août 2025.

**Le directeur général
et greffier-trésorier,
Christian Riopel**